

Tag²⁹

Marquons le **Finistère**
par l'innovation sociale

CONCEPTION-REALISATION-
AMENAGEMENT
DES LOCAUX DU TAG 29

CAHIER DES CHARGES

Juin 2017



1. Cadre général de l'action

Présentation de TAg 29

Trajectoires Agiles 29, le Propulseur d'entrepreneuriat collectif du Finistère, est une offre globale d'accompagnement renforcée des créatrices et créateurs d'entreprises mettant leur projet au service de leur territoire et de ses habitants. Il est porté par l'Adess du Pays de Morlaix, pôle territorial de l'économie sociale et solidaire.

TAg 29 développe ainsi 3 fonctions :

- **UN REVELATEUR** qui invente des solutions entrepreneuriales solidaires et durables à partir des besoins sociétaux identifiés sur le territoire
- **UN IDEATEUR** qui accompagne les porteurs de projets à transformer leurs idées innovantes en un projet d'entreprise solidaire
- **UN INCUBATEUR** qui propulse des projets d'entreprises d'utilité sociale jusqu'à ce qu'elles fonctionnent de manière autonome et soient créatrices d'emplois durables

TAg 29 accompagne le développement de l'entrepreneuriat local collectif. Un mode d'entrepreneuriat qui parie sur l'intelligence collective et implique les acteurs locaux pour se lancer, se développer, assurer l'ancrage territorial de l'entreprise créée et garantir sa pérennité.

TAg 29 est l'un des quatre propulseurs d'entrepreneuriat collectif de Bretagne (un par département). Il est déployé à Morlaix.

TAg 29 est soutenu financièrement par l'Union européenne, l'Etat, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental et le Pays de Morlaix.

Cet appel à candidature concerne les formations et ateliers collectifs que propose **TAg 29** dans le processus d'accompagnement de son incubateur.

Présentation des locaux de TAg 29

TAg 29 est un dispositif départemental. Il démarre sur une expérimentation à Morlaix et va se déployer sur 3 sites selon le calendrier suivant :

- Mars 2017 : Morlaix, site de Kerozar
- Janvier 2018 : Brest
- Janvier 2019 ; Quimper

Sur le site de Morlaix, TAg 29 est hébergé au sein des locaux de l'Adess du Pays de Morlaix, au domaine de Kerozar, 52 route de Garlan. Annexe du manoir de Kerozar, ces locaux de bureau datent de la fin des années 70-début des années 80 et ont été peu rénovés. Ils sont donc vieillissants. TAg 29 dispose en rez de chaussée d'une surface d'environ 87m² de bureaux et d'environ 39m² d'espace de

repos et de cuisine. Les sites de Brest et de Quimper ne sont, à l'heure actuelle, pas encore définis.

2. Commande

Le commanditaire et maître d'ouvrage, désigné sous le nom de « Adess Pays de Morlaix », demande au prestataire de conduire une mission conception, réalisation et d'aménagement des locaux dédiés au projet TAg 29 sur son site de Morlaix et son futur site de Brest.

Elle fixe comme condition de réponse au présent cahier des charges une réponse globale garantissant une cohérence d'ensemble entre la phase de conception (design d'espace et architecture d'intérieur) et la phase de réalisation (travaux et aménagement des locaux). Elle demande au prestataire d'assurer cette cohérence globale en assurant le suivi du chantier et des éventuels sous-traitants sollicités et en garantissant le **respect impératif des coûts et du délai de livraison fixés**.

Les différentes missions demandées par le commanditaire sont fixées ci-après.

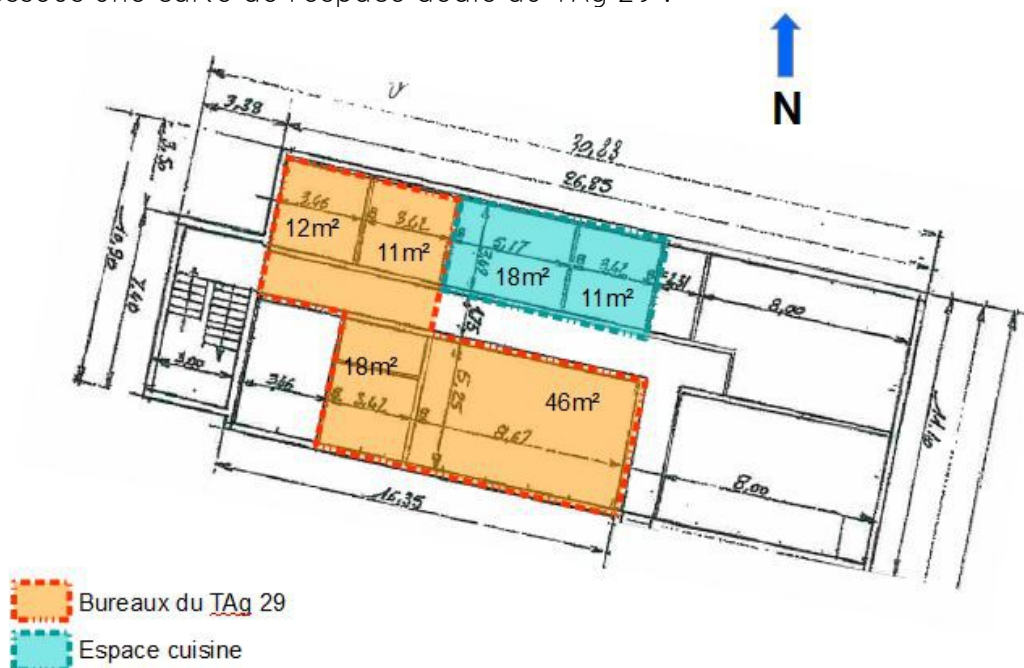
Tranche 1 - Prestation de design d'espace / architecture d'intérieur

Contenu de la mission

Dans l'objectif de fournir un cadre de travail propice à la création d'entreprise sociale et solidaire sur son site de Morlaix, TAg 29 souhaite pouvoir proposer à ses porteurs de projet les espaces suivants :

- Un espace de co-working modulable disposant de 10 à 15 postes de travail. Le designer portera son attention sur l'objectif de concilier convivialité avec respect de l'intimité du travailleur (éviter qu'un coworker puisse voir l'écran d'ordinateur d'un autre coworker)
- Une petite salle de réunion
- Une salle de travail en collectif.
- Un bureau équipé de 2 postes de travail pour les salariés du TAg 29
- Un lieu de détente : salle de pause-café, de repas

Ci-dessous une carte de l'espace dédié au TAg 29 :



Il est demandé au prestataire de privilégier selon une logique d'économie circulaire la collecte et le surcyclage (upcycling) de mobilier/matériels/matériaux au sein des filières locales de recyclerie/ressourcerie.

Il est également demandé au prestataire de prendre en compte tout le travail graphique déjà réalisé par le commanditaire (pièces qui seront fournies par l'Adess du Pays de Morlaix) : charte graphique du TAg 29, carte d'identité du TAg 29, historique du projet TAg Bzh, logos, police d'écriture.

Les livrables

Modalités de rendu de la mission :

- Un plan 2D de la proposition d'organisation spatiale et fonctionnelle
- Des plans 3D et/ou croquis colorisés de la proposition d'ambiance et d'agencement
- Un tableau détaillant la liste des travaux nécessaires, les prestataires éventuels et le coût de réalisation de ces travaux
- Un tableau détaillant la liste du matériel (ameublement, décoration) nécessaire, les fournisseurs éventuels, et le coût d'achat de chacun de ces matériels
- Une présentation orale (diaporama) de tous ces éléments

Des salariés et administrateurs de l'Adess du Pays de Morlaix pourront être présents lors de la présentation orale.

Délais, lieu et conditions matérielles d'organisation

La présentation orale sera effectuée au sein des locaux de l'Adess Pays de Morlaix. Le matériel nécessaire pour la projection de la présentation est fourni par l'Adess.

Le délai de rendu final de la prestation est d'un mois à compter de la notification de validation de l'offre par l'Adess du Pays de Morlaix.

Tranche 2 – Mission de conduite et de suivi de chantier

Le prestataire mènera une mission de conduite et de suivi de chantier sur les phases de travaux et d'aménagement des locaux afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la proposition de design d'espace qui aura été validée. Cela passera notamment par :

- La sélection des sous-traitants (si nécessaire)
- L'organisation du travail des différents intervenants sur le chantier
- Le contrôle de la conformité aux normes en vigueur et à la proposition de design d'espace validée par le commanditaire
- Le respect des coûts et délais de livraison

Délais, lieu et conditions matérielles d'organisation

Cette mission démarre à compter de la validation par le commanditaire de la tranche 1 et s'achève après livraison de l'ensemble des tranches du présent appel d'offre. Le prestataire indiquera dans la réponse au présent appel d'offre le nom de la personne qui assurera la mission ainsi que ses références/expériences/compétences.

Tranche 3 – Mission de travaux de rafraîchissement des locaux

La tranche 3 consiste à la mise en application de la proposition de design d'espace qui aura été validé par le commanditaire en tranche 1.

Elle consistera en la réalisation de **travaux légers** comprenant éventuellement :

- peinture sur murs intérieurs
- pose de revêtement de sols
- démolition/réalisation de cloisons

Cette mission sera encadrée par le chef de chantier défini en tranche 2.

Délais, lieu et conditions matérielles d'organisation

Cette mission démarre à compter de la validation par le commanditaire de la tranche 2.

La livraison de cette tranche doit être assurée pour le 5 octobre 2017 au plus tard.

Des pénalités de retard seront prévues dans le cadre de la convention qui liera le commanditaire et le prestataire.

Tranche 4 – Mission d'aménagement des locaux

La tranche 4 consiste à la mise en application de la proposition de design d'espace qui aura été validé par le commanditaire en tranche 1.

Elle consistera en la collecte et le reconditionnement ou l'achat d'objets, de matériels puis leur agencement/installation au sein des locaux pour assurer :

- la décoration des locaux
- l'ameublement des locaux avec notamment : bureaux, espaces de rangement et de stockage, tables et chaises définis
- démolition/réalisation de cloisons

Cette mission sera encadrée par le chef de chantier défini en tranche 2.

Il est demandé au prestataire de privilégier selon une logique d'économie circulaire la collecte et le surcyclage (upcycling) de mobilier/matériels/matériaux au sein des filières locales de recyclerie/ressourcerie.

Délais, lieu et conditions matérielles d'organisation

Cette mission démarre à compter de la validation par le commanditaire de la tranche 2. Elle démarre ainsi en même temps que la tranche 3 pour des raisons de gain de temps. La coordination entre les travaux et l'aménagement des locaux est assurée par le chef de chantier.

La livraison de cette tranche doit être assurée pour le 20 octobre 2017 au plus tard.

Des pénalités de retard seront prévues dans le cadre de la convention qui liera le commanditaire et le prestataire.

Tranche conditionnelle

Le commanditaire est actuellement à la recherche de locaux pour installer une antenne du TAg 29 à Brest.

En cas de recherche fructueuse, l'Adess Pays de Morlaix pourrait demander au prestataire une duplication de l'ensemble de la prestation suivant les besoins quantifiables sur le futur site de Brest. Nous demandons au prestataire d'effectuer dans une logique de synergie une mission similaire sur le site de Brest. Le prestataire aura en charge de garantir une unité d'ambiance/design sur les deux sites, même si des spécificités locales pourront être mises en avant.

Il est demandé au prestataire d'effectuer une proposition chiffrée sur la tranche conditionnelle en tenant compte des possibles synergies liées à la duplication et en partant sur le postulat de conditions matérielles similaires (même volume à aménager). Il sera également demandé au prestataire d'associer tout partenaire du TAg 29 qui envisagerait de s'installer dans les mêmes locaux que ceux du TAg 29.

Modalités de paiement

Le versement des sommes dues est effectué à l'issue de la livraison de chacune des tranches de la prestation. A la date de livraison de la tranche, le prestataire pourra émettre et adresser au commanditaire une facture pour la tranche

effectuée.

Si ces critères sont respectés, le commanditaire s'engage à régler la facture dans un délai de 30 jours suivant la date de sa réception.

Budget global

Le commanditaire attire l'attention des éventuels prestataires sur le fait que celui-ci ne dispose que d'une enveloppe budgétaire limitée pour l'exécution de cette mission. Des solutions de travaux et d'aménagement limitées et/ou innovantes (collecte en recyclerie et upcycling par exemple) devront être proposées par le prestataire pour maîtriser ses coûts.

L'offre du prestataire ne pourra excéder le montant du budget global que le commanditaire a fléché sur cette mission (tranche 1 à 4).

Le montant de ce budget global est de 16200€ net de taxe.

Ce montant ne comprend pas une éventuelle réalisation de la tranche conditionnelle.

Pièces fournies par le commanditaire

- Nous disposons d'un diagnostic amiante à jour qui a été réalisé début 2017 et qui sera fourni au prestataire. Celui-ci indique la présence d'amiante **uniquement en isolation dans le sous-sol et en isolation extérieure. Le présent appel d'offre exclue toute intervention du prestataire sur ces parties du bâtiment.** Pour éviter tout risque malgré cet état des lieux, le prestataire est invité à recouvrir le revêtement de sol actuel en cas de proposition de changement.
- TAg 29 dispose d'une charte graphique propre qu'il conviendra de réutiliser

3. Modalités de réponse à la présente consultation

Pièces à fournir et modalités de forme

A partir des informations de ce cahier des charges, le prestataire soumettra une proposition d'intervention comportant les pièces suivantes :

- Une note méthodologique exposant les objectifs, la méthode et les étapes de l'intervention envisagée (4 pages maximum)
- Une proposition chiffrée par tranche selon les tranches définies dans le cahier des charges sous forme de devis
- En option, un estimatif chiffré pour la tranche conditionnelle
- Le CV des intervenants ou les références des entreprises porteuses
- Le nom et les coordonnées de la personne référente

Date de remise des offres

Les offres devront parvenir à l'Adess du Pays de Morlaix **sous format numérique par mail avant le 24 juin 2017 minuit à l'adresse suivante :**

incubateur@adessdupaysdemorlaix.org

4. Modalités et critères d'appréciation des offres

La sélection des offres se fera sur la base des pièces fournies par les candidats.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Compréhension et reformulation de la mission proposée
- Précision et clarté de la note méthodologique
- Compétences techniques vis-à-vis de la prestation demandée
- Expériences et références du ou des prestataires (dans le cadre d'un groupement)
- Originalité, initiatives et plus-values
- Attention particulière de l'offre apportée aux logiques écologiques et sociales du commanditaire
- Mobilisation de prestataires locaux et ressources locales
- Capacité à respecter des délais
- Prix

Nom et coordonnées de la personne référente de la consultation :

DE NIL Guillaume

Chargé de mission « Propulseur d'entrepreneuriat collectif »

09.81.71.87.49

incubateur@adessdupaysdemorlaix.org

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du référent